



Challenge TBI 16 et Challenge Blog 16

publié le 04/12/2009 - mis à jour le 09/07/2013

Descriptif :

En 2009-2010, le Pôle-Ressources TICE premier degré (PR-TICE 16) a organisé deux challenges, avec deux objectifs principaux : développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves ; offrir une situation de validation de nombreux items du B2I.

Sommaire :

- Présentation
- Les challenges
- Participation
- Challenge Blog 16
- Challenge TBI 16
- Inscription
- Déroulement
- Classement
- Résultats

● Présentation

Pour l'année scolaire 2009-2010, le Pôle-Ressources TICE premier degré (PR-TICE 16) organise en partenariat avec le CDDP Charente deux challenges intitulés :

- **Challenge Blog 16**
- **Challenge TBI 16**

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- **Développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves**
- **Offrir une situation de validation de nombreux items du B2I** (Brevet Informatique et Internet)

▶ Ce concours est ouvert aux **classes de cycle 3** des écoles publiques du département de la Charente .../...

- [Lire la suite du règlement des challenges](#)
- [Les résultats](#)

Note : Pour lire la suite du règlement, cliquez sur les chiffres ou les flèches en bas de cette page ou utilisez le sommaire à droite...

● Les challenges

Le Pôle-Ressources TUIC premier degré (PR-TUIC 16) organise en partenariat avec le CDDP Charente deux challenges intitulés :

Challenge Blog 16
Challenge TBI 16

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- Développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves.
- Offrir une situation de validation de nombreux items du B2I (Brevet Informatique et Internet)

● Participation

Ces challenges sont ouverts aux classes de cycle 3 des écoles publiques du département de la Charente. Ces challenges sont indépendants. On peut s'inscrire à l'un ou à l'autre (mais pas les deux).

Deux épreuves différentes sont proposées :

- [Le challenge Blog 16](#)
- [Le challenge TBI 16](#)

● Challenge Blog 16}

La classe participante produira **un blog ou un site** sur le thème :

"L'enfant et le ballon en Afrique"

Pour ce faire, l'enseignant de la classe demandera l'ouverture d'un espace d'hébergement sur le site de l'inspection académique selon la procédure décrite sur [le site des écoles de la Charente](#) 

Si un espace de publication existe déjà dans l'école (SPIP ou Blog), on pourra l'utiliser. De même, il est permis de n'utiliser qu'une partie du site ou du blog de l'école (rubrique ou catégorie).

La publication comprendra du **texte** mais aussi des **photos** voire des **sons** et des **vidéos**.

A la fin de l'année, **les blogs seront classés** et les meilleurs seront récompensés.

Ce classement sera fait de deux manières :

- un vote des participants par Internet
- l'avis d'un jury d'experts

● Challenge TBI 16

Ce challenge s'adresse aux **écoles possédant ou ayant accès à un TBI**. Nous pensons plus particulièrement aux **écoles numériques rurales** (ENR).

La classe participante devra produire un **scénario interactif** à l'aide du logiciel livré avec son TBI. Cette production s'adresse à d'autres classes à **des fins de mutualisation**. Elle doit pouvoir être utilisée **par des enfants**. Le **thème et le type** de production sont absolument **libres**.

En raison du "poids informatique" élevé des productions réalisées avec les logiciels du TBI, celle-ci sera confiée sous forme de **cd-rom ou de clé USB** au pôle-ressources TUIC ou remise à la personne-ressource TUIC de circonscription.

Un jury d'experts se réunira en fin d'année pour classer les productions.

● Inscription

L'inscription est gratuite. Les gestionnaires des challenges ouvriront pour chaque classe participante une **adresse électronique** du type "niveau de classe.RNE de l'école@ac-poitiers.fr".

Exemple : ce2-cm1-cm2.0160777Z@ac-poitiers.fr

Si cette boîte est déjà en service (inscription les années passées au concours "Ecole & Messagerie" par exemple), il conviendra de l'utiliser.

Pour les **échanges liés aux challenges**, il conviendra d'utiliser **exclusivement l'adresse créée à cet effet** et non l'adresse administrative de l'école.

Cette adresse sera consultable sur le site <https://webmail.ac-poitiers.fr>.

Il sera également possible de l'installer sur un logiciel de messagerie afin d'en automatiser l'utilisation (conseil : faites appel à la personne-ressource TUIC de votre circonscription pour cette manipulation).

Cette adresse restera ensuite l'adresse pédagogique de la classe, même après la fin du challenge. Elle pourra servir dans toute correspondance à but pédagogique.

Les inscriptions aux challenges sont ouvertes
jusqu'au 30 novembre, date butoir

Elles se font en ligne et déclenchent automatiquement la demande de création de l'adresse électronique et l'attribution du mot de passe "spécial-challenge" (si ceux-ci n'existent pas déjà).

● Déroulement

Les challenges se dérouleront sur la période comprise :

entre le mardi **1er décembre 2009**
et le vendredi **28 mai 2010**.

● Classement

A l'issue des challenges, un **classement** pour chacun d'entre eux sera établi et le résultat **publié sur ce site** (voir ci-dessous). Les vainqueurs seront récompensés par différents lots attribués pour la classe.

● Résultats

Les vainqueurs des challenges sont :

- **Champagne-Vigny** pour le challenge **Blog**
- **Rivières** et **St-Romain** pour le challenge **TBI**

Les classes recevront un CD-ROM éducatif "Floc et les nombres" qui leur sera remis à l'école.